

# MAIRIE DE DAMBACH-LA-VILLE

Le 22 août 2013

## PUBLICATIONS

### 1) Secrétariat de la mairie – Horaires d'été.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2013, le Secrétariat de la mairie sera ouvert au public uniquement de 8 h à 12 h.

### 2) Bibliothèque.

Durant les congés d'été, la bibliothèque sera ouverte **tous les mercredis** de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ainsi que **tous les samedis** de 10 h à 12 h.

### 3) Déclarations de stocks de vins.

Les déclarations de stocks de vins AOC (version papier), arrêtées le 31 juillet 2013, sont à déposer au Secrétariat de la Mairie avant **vendredi 30 août 2013 à midi**.

### 4) Réalisation d'une passerelle piétonne.

Les travaux de réalisation d'une passerelle piétonne, au bout de la rue de la Paix, vont démarrer **lundi 26 août**. Les tronçons de la rue de la Paix et de la rue des Remparts encadrant l'ancienne synagogue (nouveau foyer culturel) seront fermés à la circulation **jusqu'au 15 septembre 2013**.

### 5) Installations classées pour la protection de l'environnement. Enquête publique. Commune de SAINT-PIERRE-BOIS. Avis.

Une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation présentée par la société SARL Carrière de Saint-Pierre-Bois en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation de renouvellement d'exploitation d'une carrière et l'extension de la carrière de Saint-Pierre-Bois.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations **à la mairie de Saint-Pierre-Bois** aux jours et heures suivants :

<b>Lundi 9 septembre 2013</b>	de 15 h à 18 h,	<b>jeudi 19 septembre 2013</b>	de 15 h à 18 h
<b>Samedi 28 septembre 2013</b>	de 9 h à 12 h	<b>vendredi 4 octobre 2013</b>	de 15 h à 18 h
<b>Jeudi 10 octobre 2013</b>	de 15 h à 18 h		

## ASSOCIATIONS

### 1) Tennis-Club.

Les inscriptions pour la saison 2014 à l'école de tennis, les divers entraînements jeunes, compétitions, club juniors ainsi que tous les entraînements adultes tous niveaux, même débutants, auront lieu le **samedi 31 août 2013**, de 14 h à 17 h et le **mercredi 4 septembre 2013** de 16 h30 à 20 h au club-house du tennis. Le moniteur sera présent pour tout autre renseignement.

2) L'AMAP de Dambach-la-Ville, au domaine Mersiol, 13, route du Vin propose à ses adhérents une distribution hebdomadaire de paniers de légumes, de fruits, de produits laitiers, de pain, le **mardi de 17 h30 à 18 h30**. Les producteurs sont en agriculture biologique : la ferme Lindgrube de Breitenbach, le jardin d'Agnès d'Ittlenheim, la ferme de la tête des Faux de Lapoutroie et le fournil de Kristof à Illhaeusern. Nous vous invitons à venir rencontrer les producteurs lors d'une distribution. Infos au 06 75 85 27 51.

## ANNONCES

1) La Boulangerie FRIANT sera fermée pour congés du lundi 19 août au mercredi 4 septembre 2013 inclus.

2) Le Restaurant « A la Vignette » vous informe que le restaurant sera fermé du lundi 26 août au jeudi 29 août 2013 inclus. Réouverture vendredi 30 août à 11 h30.

3) A louer à Dambach-la-Ville : appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains. Disponible à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2013. S'adresser au 03 88 67 83 53

4) Jeune femme bilingue donne cours d'anglais, enfants et adultes, débutants à niveau avancé.  
Egalement travaux de traduction (anglais → français et allemand → français), correction et relecture (site internet, publications commerciales...) Tarifs attractifs. N'hésitez pas à me contacter 06 88 68 33 41  
[Clemence.meyer@laposte.net](mailto:Clemence.meyer@laposte.net)

5) ALSACE VENDANGES. Faire les vendanges en Alsace. Où ? Quand ?  
A partir du 22 août 2013, Alsace Vendanges vous accueille au 03 89 20 80 70.  
Toutes les infos sur [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

6) M. Nicolas BELOT, locataire de chasse, informe que des tirs de nuit pour l'espèce sanglier seront effectués prochainement sur le lot de chasse entre Dambach et Kientzville.



PREFET DU BAS-RHIN

Préfecture  
Direction des collectivités locales  
Bureau de l'environnement  
et des procédures publiques

## AVIS

d'ouverture d'enquête publique,  
préalable à la déclaration d'utilité publique, à la déclaration de cessibilité,  
à la mise en compatibilité du POS de Dambach-La-Ville, et à l'autorisation des  
aménagement hydrauliques

Communauté de Communes Barr-Bernstein

Plate-Forme d'Activités d'Alsace Centrale – 2<sup>ème</sup> tranche

affiché derrière la Mairie.

Par arrêté préfectoral du 8 août 2013, a été ordonnée une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, à la déclaration de cessibilité des terrains nécessaires, à la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de Dambach-la-Ville, et à l'autorisation des aménagements hydrauliques, en vue de l'acquisition et des travaux nécessaires au projet de 2<sup>ème</sup> tranche de la Plate-Forme d'Activités d'Alsace Centrale, située à Dambach-la-Ville.

L'enquête se déroulera sur le territoire de la commune de Dambach-la-Ville, pour une durée de trente et un jours, du lundi 9 septembre au jeudi 10 octobre 2013, soit pour une durée de 31 jours.

M Jean-Luc FAIVRE, contrôleur général honoraire de la police nationale, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. Bernard DUMONT, chef d'entreprise retraité, en tant que suppléant.

Le dossier d'enquête comprend notamment une notice explicative, un plan général des travaux, une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale. Pendant toute la période de l'enquête, les personnes intéressées pourront le consulter à la mairie de Dambach-la-Ville aux jours et heures d'ouverture de la mairie. Le public pourra consigner, s'il le souhaite, ses observations dans les deux registres ouverts à cet effet.

Les observations écrites pourront être adressées par courrier au commissaire enquêteur à la mairie concernée, avec la mention « enquête PFAAC – 2<sup>ème</sup> tranche ». Elles seront annexées au dossier et tenues à la disposition du public.

En outre, les déclarations verbales du public seront reçues personnellement par le commissaire enquêteur en mairie de Dambach-la-Ville :

Le lundi 9 septembre 2013	de 9 h à 12 h
Le mercredi 18 septembre 2013	de 9 h à 12 h
Le mardi 24 septembre 2013	de 15 h à 17 h
Le samedi 5 octobre 2013	de 8 h à 10 h
Le jeudi 10 octobre 2013	de 15 h à 17 h

Pour toute information complémentaire sur le projet, le public peut contacter M. Michel DENEUX au 03.88.08.66.86 ou 06.07.30.20.01.

**DAMB'Arts**

Association à but non lucratif pour la promotion économique, touristique et culturelle de Dambach

## **DAMBACH LA VILLE**

### **Marché Paysan, Artisanal et Artistique des Remparts**

**Lundi le 26 Août 2013 à partir de 17h**

**au pied du Grand Cru FRANKSTEIN**

Le Marché Paysan, Artisanal et Artistique des Remparts de Dambach la Ville a lieu tous les lundis de l'été.

Toujours sur le même concept cette animation originale qui a fait ses preuves figure aujourd'hui parmi les grands rendez vous de l'été du centre Alsace.

Comme tous les lundis de l'été les animations démarrent dès 17h aux remparts et pour la visite guidée de la vieille ville également : départ devant l'hôtel de Ville.

En fin de Marché vers 18h30 le concert aura lieu dans les anciens remparts.

Près de 40 exposants vous attendent pour vous faire découvrir leur talent, avec plusieurs nouveautés, dont les tisanes, le bois sculpté, des bijoux, une brasserie, un stand vosgien qui présente ses salaisons et la participation de l'association du Hand qui va gérer une buvette.

Bien entendu tous les anciens exposants en alimentation qui vous régalaient depuis 5 ans sont à nouveau tous là pour vous servir, n'hésitez pas à venir les encourager.

**Lundi 26 Août 2013**

**En fin de Marché vers 18h30 l'animation musicale sera assurée par**

### **D'Séngelé Band- Jodler d'Alsace**

**Groupe vocal familial qui chante en Français et en Alsacien**

**Pour agrémenter la soirée entre les chansons, Pascal Lacomme nous fera rire au fil de ses histoires**

**Précisons que l'entrée est gratuite pour l'ensemble des prestations**

Venez nombreux soutenir par votre présence l'association **Damb'Arts** qui a pour but premier de faire la promotion de notre patrimoine régional.

Renseignements et programme complet des concerts du Marché Paysan sur le site de Dambach la Ville sous Animations ou chez Gilbert BECK : 06.13.41.26.11  
Damb'Arts, 5 rue des Remparts 67650 DAMBACH LA VILLE Tél : 06.13.41.26.11



## DON DU SANG.

Donner son sang,  
c'est donner  
la vie.

# COLLECTE DE SANG

**Jeudi 29 août 2013**  
de 17h00 à 20h00

**DAMBACH LA VILLE**  
Salle de la Laube  
Place du Marché

10 rue Spielmann  
67000 Strasbourg  
03 88 21 25 03

www.efs-alsace.fr  
infosdonneurs@efs-alsace.fr



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - ALSACE



LES COPAINS D'ACCORDS

## CONCERT GOSPEL

CHAPELLE  
SAINT SEBASTIEN  
DAMBACH-LA-VILLE

VENDREDI  
6 SEPT. 2013  
20H30

ENTRÉE LIBRE  
PLATEAU



Concert au profit de la chapelle  
<http://copains.daccords.free.fr>



### BIEN S'INFORMER AVANT DE CONSTRUIRE, TRANSFORMER OU AGRANDIR VOTRE LOGEMENT

L'architecte-conseiller  
du CAUE du Bas-Rhin

intervient dans votre commune.

Vous pouvez être conseillé gratuitement  
pour tous vos projets de construction  
ou de transformation.

Prenez rendez-vous au 03 88 15 02 30  
ou [www.caue67.com](http://www.caue67.com)

#### S'INFORMER AVANT DE S'ENGAGER :

- Vous êtes en phase de décision et n'avez pas encore de permis, ni déposé de demande de Permis de Construire
- Votre projet se situe dans le département du Bas-Rhin

L'architecte-conseiller vous proposera un rendez-vous sous 15 jours, sur le lieu de votre projet

#### ÊTRE CONSEILLÉ PAR UN PROFESSIONNEL DU CAUE DU BAS-RHIN :

Votre conseiller (architecte ou paysagiste) vous renseigne et vous informe sur tous les problèmes concernant l'acte de construire. Si vous souhaitez construire, aménager, transformer, restaurer votre habitation, votre local d'activités, votre jardin.

- Il vous aide à
  - déterminer la faisabilité de votre projet
  - définir vos besoins
  - vérifier les contraintes liées au site
  - connaître les règles administratives
- envisager les techniques, les matériaux et les couleurs appropriés

#### PRENEZ RENDEZ-VOUS :

- en téléphonant au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin au 03 88 15 02 30
- OU en ligne sur notre site [www.caue67.com](http://www.caue67.com) dans la rubrique «services aux particuliers»



#### Informations importantes

- Le conseil de l'architecte du CAUE est gratuit pour le particulier, il se place hors de tout acte marchand ou professionnel. Néanmoins, il est informé du caractère ciblé à tout moment de votre démarche.
- Les conseillers ne remplacent pas votre architecte ou constructeur. Ils ne font pas de maîtrise d'œuvre.
- Le CAUE du Bas-Rhin est une association à compétence départementale créée par la loi n°77 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.
- Le CAUE est composé d'une quarantaine d'experts : architectes, urbanistes, paysagistes qui conseillent les particuliers et assistent les maîtres d'ouvrage publics (municipalités) et privés (associations, entreprises). Il en va de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale de leurs projets d'équipements, d'aménagements et de règlement d'urbanisme.

## Pour recycler mieux, trions plus juste

ATTENTION PLUS DE PASSAGE SANS CARTE OPTIMO  
A PARTIR DU 1ER OCTOBRE

Attention ! A partir du 1er octobre, sans carte vous ne pourrez accéder en déchèterie, les barrières ferment définitivement!

DERNIER DELAI POUR RECEVOIR VOTRE CARTE A  
TEMPS : 7 SEPTEMBRE 2013

Vous n'avez pas encore demandé votre carte ?  
Faites la demande avant le 7 septembre par internet,  
par téléphone ou en direct avec un animateur déchèterie.

[www.smictom-alsacecentrale.fr](http://www.smictom-alsacecentrale.fr)  
0800770413

Merci de votre compréhension.



Un beau métier pour la planète

Conseil  
d'Architecture  
d'Urbanisme et de  
l'Environnement  
5 rue Hannong  
67000 Strasbourg

[www.caue67.com](http://www.caue67.com)